



Service de prêt de différents modèles de couches lavables aux familles

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

KERVAL

69, rue Chaptal

<http://www.kerval-centre-armor.fr/>



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Couche lavable, , Prévention des déchets,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Un jeune enfant, sur un an, **produit autant de déchets ménagers qu'un adulte**, rien que par l'intermédiaire de la couche jetable (365kg/an). Sur le territoire du SMETTRAL 22, sur l'ensemble des déchets ménagers traités annuellement, plus de 6% des tonnages sont liés à l'utilisation de la couche jetable. **C'est environ 4 500 tonnes de déchets de couches jetables enfant à traiter par an soit plus de 400 000 € de traitement**. Finalement, on recense 3000 naissances par an sur le territoire.

Par ailleurs, en 2011, le territoire ne comptait qu'une seule structure d'accueil en couches lavables. Il y avait un potentiel intéressant à développer.

C'est pourquoi, en mars 2011 le SMETTRAL 22 a créé un poste spécifique, hautement symbolique en termes de réduction des déchets, pour promouvoir l'utilisation des couches lavables sur le territoire. Le poste a été créé sans avoir le programme local de prévention des déchets. Le programme a été signé en janvier 2012 et le chargé de prévention déchets prend ses fonctions le 1^{er} juillet 2012.

Rapidement, de nombreuses initiatives ont vu le jour.

L'une des premières fut élaborée à l'attention des foyers. Le SMETTRAL 22 a proposé aux ménages intéressés de leur mettre à disposition des couches lavables pendant quelques semaines pour tester l'utilisation.

Le Syndicat propose également des actions vers les futurs professionnels de l'accueil de la petite enfance (cf autre fiche action résultat) et interpelle les structures d'accueil sur le territoire.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

En engageant une chargée de mission spécifiquement affectée à la promotion des couches lavables, le SMETTRAL 22 ambitionne de :

- Réduire la production de ces déchets sur le territoire
- Mettre en place des partenariats avec les forces vives du territoire
- Être exemplaire en encourageant les acteurs professionnels et les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement et durables

En mettant à disposition des couches et en formant les parents à leur utilisation, le SMETTRAL 22 souhaite rencontrer les objectifs suivants :

- Toucher 5% des naissances par an
- Lever les craintes et idées reçues des parents à l'égard des couches lavables
- Accompagner les familles dans leur réflexion d'achat (modèle de couches, nombre, budget).

Résultats quantitatifs:

- Environ **120 familles sont sensibilisées par an.**
- **95 %** des familles sont passées en couches lavables après expérimentation
- En moyenne, 2 séances d'information sont délivrées par semaine

Résultats qualitatifs :

- Collaboration avec une entreprise locale (l'unique) et promotion de la main d'œuvre sur le territoire.
- Après la période d'essai, les parents sont rassurés et convaincus de la faisabilité et de l'intérêt d'utiliser des couches lavables.
- Motivation première des parents qui testent : faire des économies pour 40%, adopter un geste respectueux de l'environnement pour 40%, intérêt sanitaire pour 20%.
- 50% des familles utilisent à la fois des couches lavables et des couches jetables dans certaines circonstances (déplacements, nuits, réduction de l'investissement de départ, pas dans la structure d'accueil).

MISE EN OEUVRE

Planning:

Mars 2011 : entrée en service de la chargée de mission couches lavables

Juin 2011 : Contacts avec les professionnels du secteur (CAF, PMI, fédération des assistantes maternelles, société de location et de vente, l'unique structure d'accueil en couches lavable sur le territoire, etc.).

Juillet 2011 : Acquisition de kits de couches à prêter aux ménages. Prêt aux premières familles et premières réunions d'informations. Ces dernières sont organisées dans plusieurs communes pour minimiser les déplacements des familles.

Les familles qui peuvent bénéficier du prêt résident sur le territoire du SMETTRAL et laissent 250 € de caution.

Cette première réunion permet de présenter :

- Les enjeux de la couche lavable pour motiver les foyers
- Les produits proposés avec démonstrations pratiques de leur utilisation
- Les modalités pratiques de prêt
- La remise d'un guide d'utilisation

Les familles reçoivent un lot de 12 couches :

- 4 couches tout en 1
- 4 couches classiques plus 1 culotte de protection
- 4 couches tout en 2 avec une culotte
- 10 lingettes lavables + 4 inserts
- 1 sac de stockage
- 20 feuillets de protection

Le SMETTRAL reste à la disposition des familles pour modifier la composition du lot ou répondre aux questions. A la remise du lot, le SMETTRAL questionne les familles sur l'usage des différents modèles, les difficultés rencontrées et leur volonté ou non de pérenniser le geste à 100 % ou en alternance avec les jetables.

Septembre 2011 : Campagne de communication

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

Un poste de chargée de mission à temps complet sur le sujet.

Moyens financiers :

- Poste de chargée de mission
- Achat kit de couches lavables en prêt (achat de 350 couches lavables utilisées en formation et mises à disposition des parents qui souhaitent tester le produit, 4 modèles différents disponibles de la naissance jusqu'à 15 kg : 4.000 €
- Frais de communication : 2.000€

Moyens techniques :

- Affiches à destination des différents relais (crèches, maternité, gynécologues)
- Plaquette
- Kit de couches en démonstration

Partenaires mobilisés :

- **Prêt à Langer**, partenaire relais proposant une remise à l'achat pour les familles ayant bénéficié de la sensibilisation du SMETTRAL. Accompagnement des crèches du secteur.
- **Sage-femme libérale** en contact étroit avec les parents et professionnels de la santé : afin de diffuser l'information auprès des parents.
- **La Caisse d'Allocation Familiale**, organismes privés à compétences territoriales offrant une assistance technique et des subventions à des acteurs locaux de la vie sociale tels les crèches. A permis de publier une information sur les couches dans les informations qu'elle délivre aux

parents à la naissance.

- **La Protection Maternelle et Infantile** permettant un travail en étroite collaboration avec les infirmiers en puériculture, les psychomotriciens, les médecins de PMI, les sages-femmes de PMI et les assistants de service social.

Conseil Général : possibilité d'intégrer une information sur les couches lavables dans leur Carnet de santé.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Des familles en dehors du territoire sont en demande. L'action est reproductible pour autant que l'encadrement des familles soit adéquat et que le temps nécessaire y soit consacré.

Difficultés rencontrées :

Mettre à disposition plusieurs modèles de couches ce qui permet aux parents de :

- Découvrir la diversité du produit
- Tester sur leur enfant plusieurs modèles pour trouver celui avec lequel il se sent le mieux, celui dont la praticité est plus agréable, etc.
- De trouver le modèle adéquat. Par exemple, le temps de séchage à l'air est différent selon les matières, sans sèche linge il est important d'avoir une couche qui sèche vite

Recommandations éventuelles:

Ne pas hésiter à déléguer les rencontres et conseils à une association ou un fabricant qui maîtrise le sujet. Si le sujet n'est pas maîtrisé cela peut mener à une mauvaise expérimentation qui engendrera rapidement une communication négative sur le produit et une détérioration de son image.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **mars 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.